



AUTORISATION
Enfant se rendant seul à l'accueil le matin

Je soussigné(e)

Père, Mère, tuteur de l'enfant (nom, prénom).....

inscrit à l'accueil périscolaire, autorise mon enfant à se rendre seul directement sur le site le matin où il sera alors pris en charge par l'équipe d'animation.

Merci de préciser le(s) jour(s) de la semaine :

- LUNDI
- MARDI
- MERCREDI
- JEUDI
- VENDREDI

Cette autorisation est valable pendant les temps périscolaires et/ou les périodes de vacances scolaires.

- Temps périscolaires
- Vacances scolaires

A Bailly, le

Signature des parents ou tuteur :

**Rayer les mentions inutiles*



AUTORISATION
Personne autorisées à récupérer l'enfant

Liste des personnes autorisées a déposer et/ou récupérer mon enfant

Scolarisé à : Élémentaire Pépinière Maternelle Pasteur

Nom	Prénom	Lien avec la famille



Merci de fournir la photocopie de la pièce d'identité des personnes notifiées sur ce tableau. Ces personnes devront présenter leur pièce d'identité afin de pouvoir récupérer l'enfant

Pour faire valoir et servir ce que de droit

A Bailly, le

Signature des parents ou tuteur